

Amicale Sportive Sainte Néomaye Romans

Mairie de Sainte-Néomaye, 79260 SAINTE NEOMAYE
Club créé en 1966 - N°d'assignation 21751

Association - LOI DU 1^{er} JUILLET 1901

Procès Verbal - Réunion de Conseil d'Administration

Le Vendredi 13 Juin 2014, 21 heures, à Sainte-Néomaye

Membres présents :

Monsieur BOINOT Jérôme
Monsieur GILBERT Romain
Monsieur BOUDET Ludovic
Monsieur PETIT Bastien
Monsieur BALOGE Franck
Monsieur PAPOT Mickael
Monsieur BRIAUD Baptiste
Monsieur BRIAUD Fabrice
Monsieur COTTANCEAU Mickael
Monsieur KRETTLY Jean-Claude
Monsieur MALLEREAU François
Monsieur MARACHE Frédéric
Monsieur MARCO Pierre

Président
Trésorier
Trésorier adjoint
Secrétaire
Secrétaire adjoint
Secrétaire adjoint

Membre(s) absent(s) :

Monsieur DANIAULT Ludovic
Monsieur ALBERT Geoffrou
Monsieur BAUDOUIN Fabien
Monsieur BRANGER Alexis
Monsieur RINGEVAL Fabien

Vice-Président

Monsieur le Président souhaite tout d'abord remercier l'ensemble des personnes s'étant portées candidates à l'entrée au sein du Conseil d'Administration.

Il souligne que l'année 2014 marque un renouvellement important de l'équipe dirigeante et que l'émulation entre les nouveaux membres et les anciens pourra constituer une véritable force pour le club et un gage de sa pérennité.

Trois axes directeurs sont fixés pour le travail de chacun :

- **Entretenir des relations sereines à l'intérieur de l'Association autant qu'avec les partenaires et interlocuteurs extérieurs**
- **Être rigoureux dans la gestion des finances de l'Association**
- **Respecter plus strictement l'arbitrage**

À ce sujet, il tient à rappeler que les joueurs sont porteurs de l'image de l'Association, sa réputation est en jeu durant chaque match. De plus, les différentes sanctions disciplinaires ont eu un coût de plus de 600 €uros sur la saison 2013-2014 et pèsent sur les finances du club.

Sont portés à l'ordre du jour de cette réunion les points suivants :

1. **Formalités administratives**
2. **Manifestation : 30ème édition des Chemins du Roy, le 6 Juillet 2014**
3. **Permanences Licence**
4. **Questions diverses**

1. Formalités administratives

Monsieur le Secrétaire est chargé de transmettre la composition du nouveau Conseil d'Administration de l'Association accompagnée du Procès Verbal de l'Assemblée Générale du 6 Juin 2014 aux interlocuteurs extérieurs suivants :

- Un exemplaire à la Préfecture des Deux-Sèvres
- Un exemplaire à la Mairie de Sainte-Néomaye
- Un exemplaire à la Mairie de Romans
- Un exemplaire à l'agence Caisse d'Epargne de La Crèche
- Un exemplaire à l'agence Crédit Agricole de La Crèche

Monsieur le Président et Monsieur le Trésorier sont désignés à l'unanimité pour obtenir les Droits sur les comptes courants et autres placements financiers de l'Association.

La correspondance, auparavant transmise à Monsieur BALOGE Franck, sera transférée à la Mairie de Sainte-Néomaye où l'Association dispose d'une boîte à lettre. L'adresse est la suivante :

ASSNR
1 Rue de la Mairie
79260 SAINTE NEOMAYE

2. Manifestation : 30ème édition des Chemins du Roy, le 6 Juillet 2014

La précédente équipe dirigeante a initié un partenariat avec le Spiridon Créchois dans le cadre de l'organisation de la course pédestre « les Chemins du Roy ».

Le partenariat prévoit les éléments suivants : l'ASSNR contribue au bon déroulement de la manifestation d'une part en apportant des bénévoles et, d'autre part, en organisant la restauration ainsi qu'un vide grenier durant la journée. En contrepartie le Spiridon Créchois s'engage à reverser la moitié des bénéfices réalisés par la buvette et l'ensemble des bénéfices liés à la restauration et au vide grenier.

Monsieur Le Président insiste sur le fait que la mobilisation des bénévoles est prépondérante car la manifestation constitue une vitrine pour la commune de Sainte-Néomaye et une recette financière essentielle pour le démarrage de la nouvelle saison.

Monsieur MARCO Pierre, responsable de l'organisation du vide grenier, a d'ores et déjà lancé la communication concernant le vide grenier : des flyers seront distribués, des banderoles et panneaux vont être placés aux différents carrefours alentours et des contacts seront rapidement pris avec les correspondants locaux du Courrier de l'Ouest et de la Nouvelle République.

Une réunion dédiée est fixée au Vendredi 27 Juin, 19 heures 00, afin de prévoir l'organisation détaillée de la journée.

3. Permanences Licences

Deux dates sont retenues pour les permanences « Licences » :

- Le Samedi 5 Juillet 2014, de 10 heures à 12 heures 30 au Stade de Sainte-Néomaye
- Le Vendredi 11 Juillet 2014, de 19 heures à 21 heures au Stade de Sainte-Néomaye

Nous remercions les joueurs concernés de venir retirer leur licence à ces dates.

4. Questions Diverses

i. Site internet

L'Association dispose depuis 3 ans maintenant d'un site internet hébergé sur la plate-forme « footeo ». Monsieur MARACHE Frédéric a constaté que la mise en ligne de contenu avait reculé cette année car la charge de travail demandée est importante pour une bonne optimisation de l'utilisation de ce puissant support de communication. En effet, il signale que le site a une audience journalière moyenne de 132 personnes. Il se propose de prendre en main sa gestion. En prérequis, il est demandé à chaque licencié de jouer le jeu en s'inscrivant sur le site: "<http://steneomayeromans.footeo.com/>", en lui apportant des idées et en fournissant les éléments demandés (coordonnées mail, tel, photos/vidéos).

Les membres du Conseil d'Administration accueillent très favorablement ces différentes observations et propositions, et acceptent de confier la gestion du site à Monsieur MARACHE Frédéric. Les personnes actuellement responsables se tourneront vers lui dans les meilleurs délais.

ii. Engagement des équipes

Monsieur RINGEVAL Fabien a exploré différentes pistes afin d'engager une troisième équipe, l'objectif étant de permettre à l'ensemble des licenciés de jouer chaque week-end. Malheureusement, et malgré ses efforts, aucune n'a abouti à l'heure actuelle.

Aujourd'hui seules deux équipes seront inscrites en Troisième Division et en Cinquième Division, néanmoins le Bureau se laisse la possibilité d'engager une troisième équipe d'ici au 22 Juillet en fonction du nombre de licenciés.

iii. Foot Loisir

Une équipe de Foot Loisir sera également inscrite durant la saison 2014-2015. Durant son Assemblée Générale, le District des Deux-Sèvres a demandé aux clubs de la rigueur concernant le statut des licenciés, le Conseil d'Administration en prend note.

L'interlocuteur de l'équipe auprès du Bureau sera Monsieur FOURCHEGUE Rodolphe.

Monsieur le Président propose de fournir un deuxième jeu de maillots de couleur différente pour l'équipe. Le jeu de maillots offert par la Région Poitou-Charentes sera donc laissé à la disposition de l'équipe.

iv. Fonctionnement des Achats

Afin de faciliter la gestion de la Trésorerie, toute personne devant réaliser un achat pour le compte de l'Association devra demander un bon remis par Monsieur le Trésorier ou, à défaut, Monsieur le Président.

v. Réservation de Salle

Monsieur BRIAUD Fabrice a communiqué les dates de disponibilité de la Salle des Fêtes de Romans. Les membres du Bureau ont décidé de retenir la date du 8 Novembre afin d'organiser un repas.

Aucune autre question n'étant soulevée, la réunion est levée à 22 heures 30.

Monsieur BOINOT Jérôme
Président

Monsieur PETIT Bastien
Secrétaire